



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

COURRIER ARRIVÉ  
DDT du TARN

- 6 AOUT 2021

SCTU/ADS CASTRES

Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Tarn

Dossier suivi par : Pauline BARBANCE

Objet : demande de permis de construire

D.D.T. DU TARN - ALBI

SAT / PADS ALBI

19 RUE DE CIRON

81013 ALBI CEDEX 9

A Albi, le 26/07/2021

numéro : pc30921A0003

adresse du projet : CHEMIN DE LISETTE 81140 VAOUR

nature du projet : Construction neuve individuelle

déposé en mairie le : 21/06/2021

reçu au service le : 25/06/2021

servitudes liées au projet : LCAP - rayon de 500 m hors champ de visibilité - CHATEAU (RESTES) DIT ANCIENNE COMMANDERIE

demandeur :

M. LANOYE GERARD

ROUTE DE FONBOUNO

81140 VAOUR

Cet immeuble n'est pas situé dans le champ de visibilité d'un monument historique. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

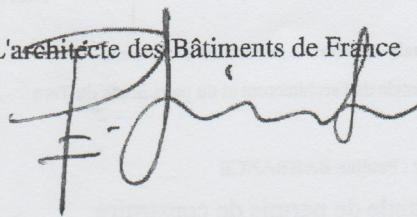
#### Avis simple avec réserves

Afin d'assurer une insertion paysagère harmonieuse du projet dans les lieux, il est recommandé de respecter les observations suivantes :

- La couverture sera réalisée en tuile canal traditionnelle, avec pose de tuiles canal neuves à talon en courant, et pose de tuiles de récupération ou neuves de tonalité rouge vieilli en "chapeau" avec crochets.
- Les débords de toiture seront traités à chevrons débordants et volige apparente (sans planche de rive), tuiles d'égout débordantes et capfronts, gouttière demi-ronde en zinc.
- Les menuiseries seront en bois peint de teinte gris mousse RAL 7003 ou beige gris RAL 1019.
- Le bardage en bois et les débords de toit seront lasurés sur la base de la teinte des menuiseries (pas de bois laissé brut)

- On pourra tolérer des panneaux photovoltaïques de type monocristallin, avec châssis de teinte sombre mate, non réfléchissants et encastrés sur le seul versant de toit Ouest (pas de panneau sur le versant Est visible depuis la route). Toutefois, la mise en place de tuiles solaires MAX de teinte rouge sombre de chez Edilians ou produit similaire pourrait permettre une meilleure intégration paysagère des panneaux dans une toiture en tuiles de terre cuite rouge vieilli.

L'architecte des Bâtiments de France



PATRICK GIRONNET